

## **CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE**

**Séance du 17 Octobre 2019 à 20 h**

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Étaient présents : Mmes PARENT - CHABRIDON – SIGNORET –BILLOUD – COULON - Mrs GUILLEMIN – PRUDENT-

Étaient excusés : Mrs PANNETIER – LAMY-PERRET et REVILLON

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu du 17 Septembre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération nécessaire afin de comptabiliser la vente de l'école. Le Conseil Municipal accepte.

### **Rapport de la CLECT 2019**

La CLECT est la commission chargée de régler la situation financière entre les communes membres et la communauté de communes en fonction de leurs compétences respectives.

Le Conseil Municipal, après présentation et délibération approuve l'évaluation financière des charges transférées pour 2019 :

- de l'aire d'accueil des gens du voyage. Cette compétence est obligatoire pour la communauté de communes est évaluée à 52599 euros de dépenses fonctionnement. Reste à régler le système d'assainissement non collectif qui ne fonctionne pas correctement.
- la gestion des zones d'activités
- la compétence petite enfance sachant que seules les dépenses non liés à l'équipement ont été étudiées.
- la compétence « garderies périscolaires et attente du bus » transférées aux communes à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, les modalités financières n'ayant pas été étudiées par la CLECT.
- l'action sociale. Aucune décision n'a été prise concernant l'exercice 2019.
- L'assainissement non collectif transféré au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la communauté de communes est une opération neutre.

### **Décision modificative du budget**

Afin de comptabiliser les écritures de cession du bâtiment de l'école, il convient au préalable de corriger une erreur d'imputation. Le compte 21312 est créditer en dépense d'un montant de 7821 euros et de créditer dans le même temps le compte 2315 recette du même montant.

### **Point sur le budget 2019**

Le budget n'amène aucune remarque particulière. Les subventions n'ont pas été encaissées pour l'instant car les dépenses viennent tout juste d'être faites (programme de voirie en cours).

### **Repas des anciens**

Le repas des aînés aura lieu le Samedi 23 Novembre et sera préparé par Thierry et Valérie du « restaurant de la gare » à Fleurville. La Commission travaille à l'organisation de cette journée conviviale.

### **Compte rendu de la réunion PLUI**

Mme le Maire fait le compte-rendu de la réunion avec les partenaires extérieurs et informe d'une exposition itinérante sur Fleurville destinée à la population, qui aura lieu du 02 au 13 Décembre.

### **Questions diverses**

L'ensemble de la Saône-et-Loire sera couverte par la fibre d'ici 2023. Le Département va prendre la dépense en charge dans son intégralité et remboursera à la communauté de communes les frais déjà engagés.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 26 Novembre 2019 à 20h00.

Le Maire